

# LETTRE DE RENTRÉE DES IA-IPR – préambule commun

## À Mesdames et Messieurs les professeurs et les conseillers principaux d'éducation

Nous espérons que vous abordez cette nouvelle année avec enthousiasme et énergie et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui entrent dans le métier et dans l'académie. Nous remercions les tuteurs, les mentors ainsi que chacun et chacune d'entre vous qui les accompagnez dès leur arrivée et facilitez leur prise de fonction dans les établissements.

De nouveaux enjeux nous attendent en cette rentrée ; ils s'inscrivent dans le temps long des transformations profondes de notre école et nous engageant collectivement : plus que jamais, pour les accomplir, nous avons à cœur d'être unis pour l'école, dans l'ambition partagée de l'élévation du niveau général des élèves, de leur égal accès à la culture et aux savoirs, de la lutte contre toutes les formes d'assignations, du développement de l'esprit critique et de l'exercice de la citoyenneté, de l'obtention d'une orientation choisie et réussie, d'un climat scolaire apaisé, en vue de l'épanouissement, de la réussite et de l'accomplissement de tous nos élèves.

## L'académie en mouvement

### ➤ Un nouveau Recteur

Monsieur Etienne Champion a été nommé [Recteur de l'académie de Versailles](#) en conseil des ministres le 13 juillet 2023, par décret du Président de la République.

En cette rentrée, Monsieur le Recteur nous invite, forts des avancées et des transformations réalisées ces dernières années, à continuer à œuvrer collectivement pour aller plus loin sur la voie de la réussite, de l'émancipation et du bien-être de la communauté éducative et de tous les élèves, quelle que soit leur origine géographique ou sociale.

### ➤ CNR Éducation, « Notre école, faisons-la ensemble »

Après une première année de mise en œuvre qui a permis de soutenir de façon très concrète, via le fonds d'innovation pédagogique, l'émergence et la mise en place de projets pédagogiques durables dans et pour les établissements, la démarche des concertations [Notre école, faisons-la ensemble](#) a vocation à se diffuser dans les territoires. Pour vous aider à construire en équipe les réponses pédagogiques au plus près des besoins de vos élèves, les équipes de suivi départementales et la [CARDIE](#) sont mobilisées au long cours à vos côtés, pour construire des transformations tangibles.

### ➤ Célébrer l'esprit olympique et paralympique à l'École pendant toute l'année 2023-2024

Cette année scolaire est l'occasion de faire vivre au cœur de l'École les valeurs du sport olympique et paralympique : engagement, excellence, égalité, respect, amitié, inclusion et partage. [Ouvrons grand les Jeux](#), car il y a là l'opportunité de favoriser la construction d'une citoyenneté active et engagée, sur la base des trois piliers *bouger, apprendre et découvrir*. Les jeux olympiques et paralympiques d'été se dérouleront en France respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024. Durant toute l'année scolaire 2023-2024, l'École est appelée à faire vivre à ses élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales.

Chaque discipline ou spécialité pourra ainsi porter une attention particulière à ces différentes dimensions à travers ses contenus d'enseignement et au-delà dans le cadre de l'héritage des JOP24. Des ressources seront à votre disposition sur tous les [sites des enseignements disciplinaires](#) pour soutenir votre démarche pédagogique.

## L'inspection à vos côtés pour vous accompagner

### ➤ Des enjeux partagés de réussite et de mixité sociale

Les corps d'inspection sont pleinement engagés pour vous accompagner et soutenir votre mission éducative. La nouvelle [circulaire des missions des IA-IPR et des IEN](#) souligne l'importance de notre présence dans les classes et les établissements scolaires pour vous apporter une expertise didactique, pédagogique et éducative. Nous avons à cœur d'accompagner les parcours de chacun et chacune d'entre vous dans une logique de proximité et nous demeurons à votre écoute pour toute question relative aux programmes et leur mise en œuvre, aux certifications, aux examens et aux concours, mais aussi pour toute question transversale ou éducative, par exemple en matière de transmission, de respect et de faculté à faire vivre les principes et valeurs de la République au quotidien dans vos classes et dans vos établissements.

Notre priorité commune demeure la réussite de tous les élèves, en favorisant la mixité sociale et en élevant leur niveau académique. Pour atteindre ces objectifs, nous vous accompagnerons dans l'exploitation des évaluations internes, de différentes [études et statistiques](#), qu'il s'agisse des [évaluations nationales](#) et des tests de positionnement (de sixième, de quatrième et de seconde), des enquêtes internationales ou encore des résultats aux examens. Cette

démarche nous donnera l'opportunité de réfléchir ensemble aux compétences mises en jeu, en vue de faciliter une orientation éclairée des élèves vers des parcours d'étude et des projets professionnels adaptés à leurs aptitudes et leurs aspirations.

En lycée, nous continuons à vous accompagner plus spécifiquement dans l'actualisation de vos projets d'évaluation de l'établissement et dans les implications qui découleront du réajustement du baccalauréat et de ses [modalités d'évaluation](#). Nous vous invitons à consulter régulièrement les sites académiques disciplinaires ou de spécialité, où figure une information institutionnelle actualisée en matière de programmes et d'examens, au plus près de la parution des notes de service ou des circulaires au [Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports](#).

#### ➤ **Le cap des savoirs fondamentaux et la mise en œuvre d'une nouvelle sixième**

La priorité donnée aux savoirs fondamentaux est réaffirmée, sous le pilotage du conseil académique des savoirs fondamentaux et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route académique pour les savoirs fondamentaux. L'ambition majeure réside dans l'amélioration du niveau général et la réduction des inégalités de performances : il s'agit en premier lieu de garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves, de sécuriser le parcours scolaire entre l'école et le collège, de renforcer l'estime de soi, la motivation et la persévérance des élèves. Quatre focales y revêtent une place singulière : le plan maternelle, le plan mathématiques, [l'éducation prioritaire](#) et la nouvelle sixième.

La mise en œuvre de la nouvelle sixième s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées à l'école primaire, pour permettre à chaque élève de maîtriser les savoirs fondamentaux indispensables à la suite de sa scolarité. Elle prévoit notamment de faciliter l'entrée des élèves au collège par l'intervention possible de professeurs des écoles avec qui nous vous invitons à collaborer étroitement, en particulier pour la mise en place de l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques, et autour des compétences interdisciplinaires liées aux savoirs fondamentaux. Devoirs faits, pour lequel vous trouverez des [pistes académiques dédiées](#), est rendu obligatoire dans la nouvelle sixième, afin de réduire les inégalités devant les apprentissages et de permettre aux nouveaux collégiens d'acquérir une autonomie dans le travail personnel.

De nombreuses et riches ressources nationales et académiques vous aident à bâtir cette [classe de sixième au plus près des besoins des élèves](#). Dans la lignée des webinaires de mai et juin 2023, les IA-IPR se mobilisent en cette rentrée au sein des réunions d'équipe, de bassins et des cellules départementales dédiées, pour répondre à vos questions et vous offrir des pistes de travail et de mise en œuvre adaptées et fructueuses au cycle 3 et au cycle 4.

#### ➤ **Assurer la continuité pédagogique**

Ce début d'année scolaire est aussi marqué par la construction des plans de [remplacement](#) de courte durée spécifiques à chaque établissement. L'objectif est de créer une solution souple et efficace pour garantir la continuité de l'enseignement, en tenant le cap des ambitions pédagogiques et éducatives qui fédèrent le projet d'établissement. Les corps d'inspection accompagnent les établissements et leurs équipes, pour viser une mise en œuvre pertinente et adaptée de la continuité pédagogique, en fonction des contextes et des objectifs d'apprentissage, tout en mettant à disposition des ressources pédagogiques accessibles sur l'ensemble des sites des enseignements disciplinaires.

#### ➤ **Se former pleinement et différemment**

Depuis 2022, la transformation de la formation continue s'opère via [l'EAFC](#) pour répondre avec plus de cohérence et de proximité aux besoins et aux attentes des personnels formés. À partir de la rentrée 2023, afin d'offrir une souplesse d'organisation et de répondre à l'objectif de continuité pédagogique, les modalités de la formation continue évoluent : renforcement de l'offre de formation hybride et des formations de proximité, mise en place de parcours de formation reposant sur une série de modules plus courts et répartis sur l'ensemble de l'année scolaire, dont des [modules de formation hors temps scolaire](#). La transformation est complexe dans son organisation et ses enjeux, et nous nous emploierons à vous conseiller et vous accompagner au mieux, collectivement ou individuellement, dans la construction de votre parcours de formation.

## **Nos élèves et leurs parcours**

#### ➤ **L'éducation artistique et culturelle vectrice d'émancipation**

Champ privilégié d'expression, d'appréhension du sensible et de compréhension du monde contemporain, l'éducation artistique et culturelle, dans l'ambition de sa généralisation, s'affirme comme levier de réussite des élèves. Pour y répondre, [les dispositifs impulsés par l'académie](#), Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif, Programmes d'excellences et dispositifs nationaux sont proposés à l'ensemble des équipes pédagogiques. Chaque établissement doit notamment s'appuyer sur la dotation [Pass Culture](#) étendue en cette rentrée de la sixième à la terminale pour mettre en œuvre des projets pédagogiques partenariaux de qualité.

#### ➤ **Découvrir les métiers à partir de la classe de cinquième et développer les compétences à s'orienter**

La [découverte des métiers](#) est introduite dès la classe de cinquième : elle a pour objectif de faire découvrir aux élèves un panel élargi de métiers et plus largement de développer leurs compétences à s'orienter tout au long du cycle 4.

Dans ce contexte, une [sitographie académique](#) et le [site de l'Onisep](#) vous proposent de nombreuses ressources. Outre la mise en place de temps d'expériences des élèves avec le monde professionnel, nous vous incitons aussi à développer leurs compétences à s'orienter dans le cadre de vos séquences pédagogiques disciplinaires, et dans la mise en œuvre de projets disciplinaires et interdisciplinaires liés aux parcours éducatifs et aux métiers de demain.

➤ **Engagement, valeurs et citoyenneté**

Les [concours mémoriels et civiques](#), les rendez-vous qui marquent l'année 2023-2024 ([année de la physique](#), JOP 24, 80ème anniversaire du débarquement...), sont autant d'occasions d'engager les élèves dans une démarche de projet émancipatrice, favorable au développement de l'esprit critique. C'est l'occasion d'incarner dans les classes, au sein des enseignements et dans la relation pédagogique quotidienne la transmission et le partage des valeurs de la République. La nouvelle [labellisation "classes engagées" et "lycées engagés"](#) vient accompagner et valoriser cette dynamique d'une [citoyenneté en actes](#).

Dans le cadre de la [prévention de la violence en milieu scolaire](#), le programme pHARe est étendu cette année à l'ensemble des écoles et des collèges et concernera aussi les lycées. Deux temps forts peuvent être l'occasion de mobiliser vos élèves et de les sensibiliser aux phénomènes de harcèlement : [la Journée nationale de lutte contre le harcèlement](#), prévue le 9 novembre prochain, et le concours annuel du [Prix Non au harcèlement](#).

Les projets d'[éducation au développement durable](#) et le dynamisme des éco-délégués portent aussi une dynamique citoyenne essentielle dans le cadre de la transition écologique ; le [site académique de l'éducation au développement durable](#) vous offre un appui précieux pour vous y inscrire.

Toutes vos actions en faveur de [l'égalité entre les filles et les garçons](#) encouragent la construction d'un climat scolaire apaisé et contribuent à une culture de l'égalité, de la mixité et du respect mutuel, que le [Plan II, Elle, On](#), dans son engagement déterminant contre les violences sexistes et sexuelles, rappelle comme essentielle à l'épanouissement, l'orientation choisie et la réussite de nos élèves.

Au regard de ces fortes ambitions et de ces enjeux pour nous toutes et tous déterminants, les inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux vous renouvellent leur volonté d'être à votre écoute et à vos côtés. Nous nous réjouissons par avance de nos démarches concertées, dans l'objectif de suivre et de faciliter vos projets et vos expérimentations pédagogiques.

Soyez assurés, chères et chers professeurs et conseillers principaux d'éducation, de toute la considération et la gratitude que suscitent votre travail et votre engagement.

---

*Le Point des lettres*

---

Chères collègues, chers collègues,

Vous trouverez ci-dessous les quelques informations importantes que nous souhaitons partager avec vous en ce début d'année.

Afin de vous informer des points d'actualité qui touchent à l'enseignement de notre discipline, vous recevrez à compter de cette année un bulletin d'information de la discipline « Lettres ouvertes ». Bien évidemment nous continuerons de publier en complément, des ressources sur *La Page des lettres* de l'académie. La première de ces lettres vous sera envoyée sur votre messagerie académique et sera l'occasion de porter l'attention sur des priorités pédagogiques et didactiques que nous vous proposons cette année pour engager nos élèves vers la réussite et partager avec eux le goût de la littérature, de l'écriture, de la langue et de la culture.

Nous vous souhaitons une année scolaire riche de projets, année que nous aurons le plaisir de partager à vos côtés au service de la réussite de nos élèves.

L'équipe des inspecteurs de lettres de l'académie de Versailles.

➤ [Répartition des bassins et des inspecteurs](#)

INSPECTEUR CMI	BASSINS
Arnaud Aizier	BOULOGNE-BILLANCOURT - ENGHIEU
Marielle Besnard	CERGY - ville d'Enghein, le Plessis Bouchard, Soisy...
Olivier Combault	Inspections en éducation prioritaire
Gwénola Fièvre	SUD ESSONNE – CENTRE ESSONNE – MONTGERON – Lycée J. Ferry VERSAILLES
Muriel Grébert	ANTONY – MASSY – RAMBOUILLET – Lycée La Bruyère VERSAILLES
Corinne Leenhardt	NANTERRE – VANVES – ARGENTEUIL
Gildas Morin	NEUILLY sur SEINE – SARCELLES – Collège Poincaré lycée Hoche VERSAILLES
Emilie Nguyen	Inspections en UPE2A
Sandra Pastorino	GONESSE – PONTOISE – MANTES LES MUREAUX – Etablissements privé sous contrat VERSAILLES
Julie Proust	POISSY SARTROUVILLE – PLAISIR VERSAILLES (sauf ville de Versailles)
Françoise Savine	EVRY – SAVIGNY sur ORGE – GENNEVILLIERS – Collèges De Nollac, Rameau et Clagny VERSAILLES
Mélinée SIMONOT	SAINT GERMAIN en LAYE – SAINT QUENTIN en YVELINES

➤ **Calendrier des examens**

Nous vous invitons à consulter le calendrier des examens en suivant le lien ci-dessous.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2324950N>

➤ **BTS : une nouvelle épreuve de CGE pour 2025**

Une nouvelle épreuve ponctuelle de CGE verra le jour pour la sessions2025. Cette mesure implique :

- la disparition de la synthèse de document et la création d'une épreuve qui s'inscrit dans la continuité de celle du baccalauréat professionnel (compétences d'écriture) ainsi que du baccalauréat technologique (exercice de l'essai). Cette épreuve présente bien évidemment un palier en matière d'exigence dans la réflexion engagée, dans le développement des réponses et la finesse des références convoquées ;
- le travail sur un seul thème en seconde année qui changera chaque année ;
- une ouverture à tous les thèmes en première année offrant ainsi aux enseignants une latitude accrue pour travailler le développement, la remédiation, l'approfondissement des connaissances et des compétences de lecture/compréhension, d'expression, d'écriture des étudiants ;
- des progressions axées sur l'appropriation des textes et la compréhension, l'écriture, l'ouverture créative, la culture générale, la diversification des exercices, non exclusivement centrés sur la préparation à l'avance des épreuves.

Les rares BTS qui évaluent la Culture Générale et Expression en CCF continueront de le faire.

Vous trouverez [sur La Page des Lettres](#) :

- les références pour consulter l'arrêté du 13 juillet 2023
- le sujet zéro

➤ **Modifications pour les EAF**

- Note de service du 26-9-2023 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2323453N>
- Le nombre de textes en série générale passe à 16 textes pour l'oral, pour le baccalauréat général au moins quatre textes susceptibles de donner lieu à une interrogation (2 extraits au minimum pour chaque œuvre, 1 extrait au minimum pour le parcours associé).

- Pour la série technologique, la réglementation actuelle demeure : soit 12 textes minimum. Comme indiqué par les textes officiels, l'équilibre resterait à : « 2 extraits au minimum pour chaque œuvre, 1 extrait au minimum pour le parcours associé ».
- Un webinaire à destination des enseignants aura lieu le 8 novembre de 15h30 à 17h30 : « De la seconde aux EAF : faire réussir les élèves en français ».

### ➤ **Les Œuvres au programme pour le lycée**

Tout au long de l'année, nous vous proposons des ressources pour accompagner le travail autour des œuvres au programme. Dès à présent, nous vous invitons à consulter les travaux déjà en ligne et à suivre la journée consacrée à *Mes Forêts* d'Hélène Dorion, au programme de la classe de première, le vendredi 10 novembre 2023, au lycée Léonard de Vinci à Levallois-Perret.

Sur *éduscol* : [Programmes et ressources en français – voie GT](#)

Sur *La Page des Lettres* : [ressources 1<sup>ère</sup>](#)

### ➤ **Les enseignements de spécialité**

Le programme des enseignements de spécialité sera applicable désormais dans sa totalité.

#### **Les LCA :**

L'épreuve demeure concentrée sur chacun des couples d'œuvres inscrites au programme limitatif, soit :

- en grec, Homère, *Odyssée*, chants XIX et XXIII, et Jean Giono, *Naissance de l'Odyssée* ;
- en latin, Virgile, *Énéide*, chant VI, et John Maxwell Coetzee, *L'Âge de fer*.

#### **HLP :**

Toutes les entrées des deux objets d'étude de terminale entrent dans le champ du travail annuel et de l'examen, soit :

- La recherche de soi :
  - Éducation, transmission et émancipation
  - Les expressions de la sensibilité
  - Les métamorphoses du moi
- L'Humanité en question :
  - Création, continuités et ruptures
  - Histoire et violence
  - L'humain et ses limites.

Il convient de les appréhender dans les progressions annuelles de manière combinée et croisée, plutôt que strictement successive.

### ➤ **Accompagnement à la mise en œuvre de la nouvelle 6<sup>e</sup>**

De nombreuses ressources sont en ligne pour vous accompagner dans la mise en œuvre de l'approfondissement et du soutien dans le cadre de la nouvelle sixième.

Sur *éduscol* : [Une classe de sixième au plus près des besoins des élèves](#)

Sur *La Page des Lettres* : [« Heure hebdomadaire en 6<sup>e</sup> – Travailler en français »](#)

Article de synthèse proposant :

- les ressources nationales et académiques d'accompagnement à la mise en place de la nouvelle 6<sup>e</sup>
- des pistes pédagogiques pour le français

### ➤ **Évaluations nationales**

Cette année, les élèves de 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> passent des évaluations, et ceux de seconde des tests de positionnement.

Les résultats permettent d'apprécier d'un point de vue individuel et collectif les acquis et d'ancrer les apprentissages des élèves durant l'année scolaire. Ils serviront de point de départ pour un travail de remédiation et permettront de cibler les compétences prioritaires qu'il convient de travailler pour les élèves. Nous vous invitons à consulter sur eduscol et sur la page des lettres les nombreuses propositions pour ce faire.

Sur *éduscol* : [Évaluations nationales et tests de positionnement](#)

À l'échelle académique : [Abécédaire Évaluation 6<sup>e</sup>](#) (document génial en ligne)